

Sylvie Goulard,
Députée européenne ADLE

La Commission européenne est en cours de désignation :

Quels hommes et quelles femmes
pour diriger l'Union européenne ?



La désignation de la Commission européenne pour la période 2014-2019 est en cours

Le nouveau Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, va devoir composer son collège **d'ici fin octobre** en distribuant les portefeuilles entre les candidats proposés par chaque Etat membre. **L'aval du Parlement européen est obligatoire**, avec une procédure en 2 étapes, peu connue du grand public : **chacun des candidats est auditionné individuellement** par la commission compétente du Parlement européen, pour vérifier ses aptitudes et dépister d'éventuels conflits d'intérêt. Si l'un d'eux est rejeté, ce qui est déjà arrivé, l'Etat concerné propose un autre nom. Ensuite, **le collège est collectivement soumis à « un vote d'approbation du Parlement européen », en plénière, à la majorité des suffrages exprimés.**

La Commission européenne, un organe essentiel

Cette institution originale est en général d'autant plus critiquée que son rôle est mal compris. Possédant le monopole de l'initiative législative, elle peut donner à l'Europe des impulsions décisives; elle détient aussi des pouvoirs significatifs en matière de concurrence ou de négociations commerciales internationales. C'est pourquoi elle doit être forte et respectée. **Indépendants, ses membres ne sont pas les représentants de leur pays d'origine** ; ils sont au contraire censés promouvoir **l'intérêt général européen** ; toutefois, le fait qu'elle compte désormais 28 membres (un par Etat membre) conduit souvent à une méprise sur ce point.

L'enjeu de la diversité (l'enjeu de la parité)

A ce jour, **les Etats ayant désigné leurs candidats ont massivement proposé des hommes** (19 venant notamment d'Allemagne, Espagne, France, Royaume-Uni) ; seule une poignée de femmes ont été proposées par l'Italie, la Suède, la République tchèque et la Bulgarie (tous les candidats n'étant pas encore connus). Pour mémoire, le collège sortant compte 9 femmes et, bien évidemment, il existe des femmes compétentes dans tous les pays de l'UE.

La parité est importante pour plusieurs raisons :

isons :

- **le droit** : en vertu de la Charte des droits fondamentaux européens, « *l'égalité entre les femmes et les hommes doit être assurée dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi, de travail et de rémunération* », sans exclure des mesures « *prévoyant des avantages spécifiques en faveur du sexe sous-représenté* » (article 23)¹. La Commission, chargée de veiller au respect des traités, doit donner l'exemple.

- **la performance** : les équipes mixtes ont de meilleurs résultats, comme le prouve bien l'exemple des entreprises engagées dans la lutte pour la diversité. D'après l'OCDE, la promotion de la parité en général pourrait avoir un impact positif, non négligeable, sur la croissance².

- **la représentativité** : au moment où l'UE est jugée « lointaine » et « désincarnée », l'équipe des commissaires devrait mieux refléter la diversité de la société, au-delà des « old white men in grey suits » comme disent les anglophones. Pour la même raison, l'absence, parmi les candidats proposés, de personnalités issues de l'immigration est très regrettable.

¹ Les traités affirment aussi que l'UE « *promeut l'égalité entre les hommes et les femmes* » (article 3 TUE) et que « *pour ses actions, l'Union cherche à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes* » (article 8 TFUE).

² Voir notamment les travaux de l'ONG italienne Valore D (www.valored.it) ou de l'Association française des managers de la diversité (www.afmd.fr) et Closing the gender gap – OCDE <http://www.oecd.org/gender/closingthegap.htm> - décembre 2012

- **la crédibilité internationale de l'Europe** : l'égalité hommes / femmes est désormais un enjeu mondial. Le Parlement européen a donné le Prix Sakharov à Malala Yousafzai qui se bat pour l'éducation des filles. La parole des Européens aura plus de portée si, en Europe, l'égalité se traduit en actes, de l'école à l'exercice des responsabilités.

- **l'équité envers le secteur privé** : la plupart des Etats, dont la France, ont imposé des règles contraignantes pour dans les entreprises (par exemple des quotas de femmes dans les conseils d'administration) ; les gouvernants ne peuvent s'en affranchir dans la sphère politique. Le retard qu'accuse le monde politique sur les entreprises, en matière de gestion des ressources humaines, devrait interpeller le secteur privé.

Et maintenant ?

La parité a peu de chances d'être atteinte si chaque gouvernement propose égoïstement son candidat, sans souci de l'équipe qui en résulte. Les dirigeants nationaux croient désigner des représentants ; **c'est une méprise sur la nature de la Commission qui a des conséquences graves car personne ne se préoccupe de constituer « la meilleure équipe d'Europe possible ».**

Une solution simple peut consister à exiger que **chaque Etat propose deux candidats, un homme et une femme**, laissant au Président de la Commission, sous le contrôle du Parlement, la responsabilité de trouver le bon équilibre.³ Jean-Claude Juncker a déjà exprimé le désir d'avoir plus de candidates ; il a aussi promis qu'il donnerait aux femmes des portefeuilles plus importants. C'est un pis-aller ; des hommes compétents ne devraient pas être discriminés à l'envers parce que la procédure de désignation est absurde.

Les députés européens décideront prochainement d'une stratégie.

- **Elle pourrait d'abord consister à refuser de procéder aux auditions dans les commissions spécialisées, en invitant Jean-Claude Juncker à demander deux noms (un homme / une femme) par pays.**
- **Faute de progrès, elle pourrait aboutir à ce que la plénière rejette le collègue.**⁴

Le Président du Parlement Martin Schulz (socialiste, Allemagne) et certains groupes parlementaires, notamment l'Alliance des Libéraux et démocrates pour l'Europe (par la voix de Guy Verhofstadt), ont fait savoir à l'avance qu'ils ne voteraient pas pour une Commission européenne ne respectant pas l'équilibre hommes / femmes.

Ce n'est ni une querelle entre institutions, ni une affaire de femmes mais un combat pour une société européenne moderne, plus égalitaire et plus performante.

Sylvie Goulard

Députée européenne ADLE

Voir aussi mon site Internet www.sylvie-goulard.eu

Contact presse Pierre-Jean Verrando +32 4 71 34 59 64

³ Des députés européens de sensibilités politiques et origines différentes (Giegold, Goulard, Karas, In't Veld, Mosca) l'ont proposé – voir Les Echos, le Corriere della Sera, The European Voice et Der Standard, 26.06.14

⁴ Pour la désignation du directoire de la BCE, en 2012, le Parlement a voté négativement en plénière contre un candidat au nom de l'égalité hommes / femmes.